

Nombre de Délégués :

En exercice 120
Présents 61
Votants 61

Objet :

**ELECTION D'UN MEMBRE
DU BUREAU SYNDICAL**



N° 17/24/02/2018

L'an deux mille dix huit, le vingt quatre février à 9 heures, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac Saint Quentin sous la présidence de M. Philippe MELOT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 26 janvier 2018.*

Etaient présents :

ARCHIGNAC : M. Joël PARKITNY,
AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP,
BEZENAC : M. Vincent CARVES,
BORREZE : M. Pierre CHEVALIER, M. Dominique HERMENAULT,
CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Louis CHUPIN,
CARLUX : M. Jean-Claude DELHORBE, Mme Virginie CREMOUX
CASTELNAUD LA CHAPELLE : M. J-Pierre NADAL, Mme M-F ROUBERGUE,
CENAC ET ST JULIEN : Mme Huguette ROBISSOUT,
DAGLAN : Mme M-Hélène VASSEUR,
DOMME : M. J-Claude CASSAGNOLE, M. Francis COUSIN,
FLORIMONT GAUMIER : Monsieur Mathias LUCAS,
GROLEJAC : M. Claude BOYER,
LA ROQUE GAGEAC : M. Bernard PICHENOT, Mme Maëliiss LINDSTROM,
LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL : M. Marcel POIRIER, Mme Amandine DALBAVIE,
MARQUAY : M. Daniel LALEU, Mme Sylvie JESINGHAUS,
MEYRALS : Mme Christine CHIES, Mme Jacqueline JOINEL,
MONTIGNAC : M. Michel BOSREDON, Mme Marie HIAUT,
NABIRAT : Mme Christiane DESMOULINS,
PAULIN : M. Guy GERMAIN,
PEYZAC LE MOUSTIER : Mme Elisabeth GARCETTE, Mme BRIDE ROYE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE, Ludovic DEURRE,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Jacques FERBER,
SARLAT LA CANEDA : M. Philippe MELOT, Mme Marlies CABANEL,
SERGEAC : Mme Michèle VALETTE, Mme Amanda MILINSHIP,
SIMEYROLS : M. Vincent FLAQUIERE,
ST AMAND DE COLY : M. Vincent GEOFFROID,
ST ANDRE D'ALLAS : M. J-Jacques ALBIE,
ST CREPIN ET CARLUCET : Mme Magalie LOPEZ, M. Gérard TEILLAC,
ST CYBRANET : M. Georges VIDAL, M. Hervé MALAURIE,
ST GENIES : M. Michel LAJUGIE, M. Daniel CHEVALIER,
ST JULIEN DE LAMPON : M. Serge CANADAS,
ST LAURENT LA VALLEE : Mme ROUVES,
ST LEON SUR VEZERE : M. Gé KUSTERS, M. David LESPINASSE,
ST MARTIAL DE NABIRAT : M. J-Claude CABANNE,
ST VINCENT LE PALUEL : Mme Christine DANGREMONT,
TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI,
VALOJOUXX : M. Bruno BASTIAN, Mme Odile ROUX,
VEYRIGNAC : Mme Claude DENIS,
VEYRINES DE DOMME : M. Jean-Pascal FARINA,
VEZAC : M. Patrick SINGIER, M. Christian ROBLES,
VITRAC : M. J-Marie CLAES.

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Publié ou Notifié le :

AR PREFECTURE

024-252402284-20180224-172402-DE
Regu le 05/03/2018

Madame Amanda MILLINSHIP (commune de Sergeac) a été élue secrétaire de séance.

Excusées : Mmes Josiane FRAYSSE commune d'Archignac, Mélanie PROVOST commune de Florimont Gaumier, Christiane SALVIAT commune de Valojoux.

Présents sans voix délibérative : M. HENROT percepteur de Sarlat.

.....
M. Melot, Président du SICTOM du Périgord Noir rappelle qu'en délibération du 15 mai 2014, le nouveau Comité Syndical avait procédé à l'élection des membres du nouveau Bureau Syndical, en application de l'article 6 des statuts du SICTOM du Périgord Noir, approuvé comme suit :

« Dès le prochain renouvellement du Comité Syndical, le Bureau Syndical sera composé comme suit :

- d'un(e) Président(e)
- d'un(e) Vice-Président(e)
- de deux représentants(es) par communauté de communes »

- Il précise que parmi les membres du Bureau Syndical, Monsieur VAN SEVEREN Jean Claude avait été élu. En raison de son récent décès, le Président demande à l'assemblée de procéder à la nomination d'un nouveau membre du Bureau pour représenter cette Communauté de Communes.

Le Président demande s'il y a des candidatures au poste de « membres du Bureau Syndical » au titre de la Communauté de Communes de DOMME - VILLEFRANCHE DU PERIGORD

Mme VASSEUR Marie-Hélène élue de la Commune de DAGLAN propose sa candidature.

Il est alors procédé au vote dont les résultats après dépouillement sont les suivants :

Communauté de Communes de DOMME - VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

61 enveloppes trouvées dans l'urne
0 vote blanc ou nul

Mme VASSEUR Marie-Hélène élue de la Commune de DAGLAN a obtenu 61 voix

Mme VASSEUR Marie-Hélène élue de la Commune de DAGLAN a été proclamée membre du Bureau Syndical, représentant la Communauté de Communes de DOMME - VILLEFRANCHE DU PERIGORD

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,
Marcillac St Quentin, le 24 février 2018



AR PREFECTURE

024-252402284-20180224-172402-DE
Regu le 05/03/2018